

Service instructeur  
Service du Développement Culturel

7<sup>ème</sup> Commission - N° 2006 III - 7<sup>e</sup>/10

Service consulté



### COLLEGE AU CINEMA

Résumé : *Résumé : Le Département a décidé de mettre en place, depuis janvier 2003, le dispositif d'éducation à l'image cinématographique "Collège au Cinéma". Il convient de confirmer le principe de la reconduction de cette action à compter de la rentrée scolaire 2006/2007.*

Dans le cadre du redéploiement de son dispositif de soutien à la culture vivante, et notamment dans le domaine de l'audiovisuel, le Département a souhaité développer une politique de sensibilisation et d'éveil artistique du jeune public en adhérant à l'opération nationale d'éducation à l'image "Collège au Cinéma" depuis janvier 2003.

Pour mémoire, cette opération est destinée à former le regard des collégiens aux œuvres remarquables du 7<sup>ème</sup> Art. Les projections de films, en version originale, sont organisées dans les salles de cinéma après étude de l'œuvre avec un enseignant volontaire formé à cet effet, avec l'appui de documents pédagogiques créés et financés par le Centre National de la Cinématographie.

Dans la pratique, un film (sélectionné par un comité de pilotage sur une liste établie annuellement par le CNC), est diffusé chaque trimestre aux élèves de chacun des deux niveaux concernés (6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>).

Les partenaires de l'opération sont :

- La DRAC, qui assure et finance la coordination de l'action ;
- Le Centre National de la Cinématographie, qui finance le tirage des copies, leur sous-titrage et les documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves ;
- L'Inspection Académique, qui coordonne l'opération du point de vue pédagogique et de la communication en direction des enseignants, qu'elle encourage à suivre la formation spécifique "Collège au Cinéma" ;
- Le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, qui inscrit cette formation dans le cadre du Plan Annuel de Formation des enseignants et prend en charge leurs frais de transport ;

27 JUIN 2006

- Le coordinateur départemental général de l'opération, l'Association "Alsace-Cinéma".  
Il élabore les plannings de circulation des copies et prend en charge leur acheminement vers les salles de cinéma inscrites dans le dispositif.  
Il veille au respect du cahier des charges de l'opération par tous les partenaires et est chargé d'organiser les formations et d'en assurer le suivi. La rémunération des intervenants est effectuée par le coordinateur.  
Il assure en outre une mission d'information et de communication en direction de tous les partenaires de l'opération.  
Il prépare les réunions du Comité de Pilotage dont il effectue les comptes rendus.  
Enfin, il réalise le bilan annuel de l'opération, sur la base du questionnaire national élaboré par le CNC à destination des collègues, qu'il communique à l'ensemble des partenaires.

Une convention multipartite formalise les engagements pris par le Rectorat, la DRAC, l'Inspection Académique, le coordinateur départemental Alsace-Cinéma et le Département.

Durant l'année scolaire 2005/2006, le Département est intervenu en faveur de 37 établissements haut-rhinois, (liste jointe au présent rapport en annexe 1), sur la base de 3 films par élève. La prise en charge s'est élevée à 2 € par billet d'entrée (coût unitaire réel de 2,30 €) pour le 1er trimestre scolaire. Suite à la décision prise par l'Assemblée départementale lors du Budget Primitif 2006, la prise en charge intégrale du coût du billet d'entrée (2,30 €) a été mise en œuvre pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de l'année scolaire. Le nombre estimatif d'élèves concernés avoisine 4 000 collégiens et le coût prévisionnel de l'opération atteint 27 000 €. Un bilan définitif sera présenté lors du Budget Primitif pour 2007.

Comme en 2004/2005, un établissement spécialisé (Impro Sinclair à Lutterbach) a participé à cette action (25 élèves concernés). La participation de jeunes issus d'un enseignement spécifique, a été décidée lors du vote du budget pour 2005, à raison d'une structure par année scolaire.

Les élèves ont visionné durant cette année scolaire, les films « L'Ile de Black Mor » ; « La Forêt d'Emeraude » ; « Princesse Mononoké » (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>), et « Le Mystère de la Chambre Jaune » ; « Les Temps Modernes » ; « Good Bye Lenin » (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>).

Afin de permettre la poursuite de cette action dès la rentrée, il conviendrait de se prononcer sur le principe de la reconduction de notre intervention en faveur de "*Collège au Cinéma*" pour l'année scolaire 2006/2007.

Il vous est proposé de maintenir à même hauteur qu'en 2004/2005 le nombre de collégiens pouvant participer à "*Collège au Cinéma*", à savoir 7 200 élèves au maximum. L'ensemble des collèges est informé de la possibilité de participer à l'opération, sur la base des modalités nouvelles de financement, c'est-à-dire 2,30 € par élève et par film, hors toutes dépenses liées aux frais de transport.

A titre d'information, les films pressentis pour l'année scolaire 2006/2007 sont : « Chantons sous la pluie » ; « Un jour sans fin » ; « La planète des singes » pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et « O'Brother where are thou » ; « Le tombeau des lucioles » ; « L'esquive » pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et vous prononcer sur le principe de la reconduction de notre participation au dispositif "*Collège au Cinéma*" dans le Haut-Rhin pour l'année scolaire 2006/2007.



Charles BUTTNER

**Liste des 37 établissements inscrits en 2005/2006**

<b>Collège</b>	<b>Ville</b>
Lucien Herr	ALTKIRCH
René Cassin	CERNAY CEDEX
Saint Jean	COLMAR
Molière	COLMAR
Victor Hugo	COLMAR
Pfeffel	COLMAR
Victor Schoelcher	ENSISHEIM
Collège	FORTSCHWIHR
Mathias Grünewald	GUEBWILLER
Collège	HEGENHEIM
Jules Verne	ILLZACH
Emile Zola	KINGERSHEIM
IMPRO Sinclair	LUTTERBACH
Jean Macé	MULHOUSE
Kennedy	MULHOUSE
Bel Air	MULHOUSE
François Villon	MULHOUSE
Saint-Exupéry	MULHOUSE
Frédéric Hartmann	MUNSTER
Georges Martelot	ORBÉY
Théodore Monod	OTTMARSHEIM
Katia et Maurice Krafft	PFASTATT
Les Ménétriers	RIBEAUVILLE
Sainte-Marie	RIBEAUVILLE
Gambetta	RIEDISHEIM
Capitaine Dreyfus	RIXHEIM
Jean Moulin	ROUFFACH
Collège	SAINT AMARIN
Forlen	SAINT LOUIS
René Schikelé	SAINT LOUIS
De la Largue	SEPPOIS LE BAS
R. Faesch	THANN
Walch	THANN
Robert Schuman	VOLGELSHEIM
Jacques Prévert	WINTZENHEIM
Charles Péguy	WITTELSHEIM
Joliot Curie	WITTENHEIM